

Fédération des Centres Pluralistes de
Planning Familial

www.fcppf.be

Rapport d'activités 2021



Table des matières

Table des matières	8
Introduction.....	10
Présentation de la FCPPF.....	11
Les centres affiliés	11
Composition du Conseil d'administration.....	11
L'équipe (par ordre d'ancienneté)	12
Coordination interne	12
1. Partenariat avec la Ligue des Familles.....	12
2. Siège à Namur	12
3. Site internet FCPPF	12
4. Page Facebook et Instagram FCPPF	13
Education permanente.....	13
1. Les services de 2021.....	13
Centre de documentation	13
Groupe de travail « Animation à distance ».....	13
2. Les outils réalisés en 2021.....	14
Rouge Culotte.....	14
1001 Valeurs.....	15
Cartadire.....	16
T'as déjà entendu parler des centres de planning familial ?.....	16
Valisette hypersexualisation	17
2. Formations	18
Cycle de 4 formations EVRAS d'une journée, subsidiées par la COCOF.....	18
Formation EVRAS (2 jours) pour les éducateur/rices d'AMO et de SRG agréés, subsidiée par la fédération Wallonie-Bruxelles (EVRAS Jeunesse).	19
Formation « Les territoires du consentement », subsidiée par Equal Brussels.....	19
Formations EVRAS diverses, sur fonds propres	19
3. Présentation et diffusion d'outils pédagogiques	19
Accompagnement pédagogique	20
Les matins de l'outilthèque	20
Midi/Café EVRAS	21
Défense politique	22
Crise Covid.....	22

Spécificités fédérales.....	22
INAMI :	22
Pénurie des médecins	22
Contraception d'urgence.....	22
Réforme des soins psychologiques de première ligne	23
Réforme du code pénal sexuel.....	23
Spécificités bruxelloises.....	23
Réunions de coordination pluralistes.....	23
Comité d'Accompagnement EVRAS	24
Conseil consultatif bruxellois.....	24
Inter-Fédération Ambulatoire	24
Réforme du décret ambulatoire.....	24
Accord Non-Marchand bruxellois.....	24
Jade.....	25
Réforme de l'arrêté COCOM	25
Spécificités wallonnes	25
Réunion de coordination en région wallonne.....	25
Amélioration du cadre légal et réglementaire	25
Fonction de coordination	26
Accords du non-marchand	26
Réforme APE.....	26
Soutien aux centres	26
Soutien logistique.....	27
Préservatifs et tests de grossesse	27
UCM.....	27
Le site internet Loveattitude	27
Le site internet Evras.be	27
Le site internet Moncontraceptif.be	27
Journée pluraliste 2021	27
Relations avec le secteur non-marchand	28
FASS – Fédérations des associations du Social et de Santé	29
Abortion Right	29
Plateforme EVRAS	29
Stratégies concertées EVRAS.....	30

Introduction

Cette année 2021 a été bousculée par les vagues successives de la crise sanitaire. Nous avons continué à accompagner le mieux possible les centres à traverser cette crise. Ces derniers ont pu, comme en 2020, rester ouverts et continuer en partie leurs activités EVRAS en milieu scolaire.

Un nouveau centre s'est affilié à la FCPPF : Woman'dō nous a rejoint lors de l'AG de juin 2020. Une journée pluraliste riche en échanges et en retrouvailles en présentiel a été tenue en octobre : elle a été l'occasion de se retrouver et de définir les orientations de la fédération en termes de plaidoyer politique.

Notre équipe, quant à elle, a continué à travailler sans relâche malgré les difficultés liées au télétravail dans un domaine comme l'éducation permanente. Nous avons été en mesure de produire plusieurs outils pédagogiques d'une grande qualité.

Nous avons été ravies d'accueillir deux nouveaux collègues dans notre équipe : grâce à un contrat ACS Covid, Naïm Hamzaoui a rejoint l'équipe en mars pour apporter son support aux centres bruxellois. Célia Didier est arrivée en novembre, pendant le congé maternité d'Emilie Saey. Elle s'occupe du plaidoyer politique, en particulier sur les matières relatives à l'EVRAS. Nous avons terminé la collaboration avec Alice Macia début décembre.

Nous vous souhaitons une bonne lecture,

Pour le conseil d'administration et l'équipe de la FCPPF,

Joëlle Devolder
Présidente

Lola Clavreul
Directrice

Présentation de la FCPPF

Les centres affiliés

- CPF Anderlecht Midi
- CPF Bruxelles La Senne
- CPF Charleroi Infor-Famille
- CPF Charleroi Le Terril
- CPF Ciney
- CPF Frameries La Famille Heureuse
- CPF La Hulpe, Lasne et Rixensart
- CPF Gilly
- CPF Jette
- CPF Le Blé en Herbe
- CPF Libramont Pluraliste
- CPF Liège Infor-Famille
- CPF Liège Infor-Femmes
- CPF Marche Pluraliste
- CPF Berchem-Sainte-Agathe
- CPF Mons Les Arbas
- CPF Mouscron La Passerelle
- CPF Peruwelz Le Safran
- CPF Perwez Maison de la Famille
- CPF Tubize Pluraliste
- CPF Uccle
- CPF Virton Pluraliste
- CPF Waterloo Pluraliste
- CPF Wavre Infor-Famille
- CPF Woluwé-Saint-Lambert Faculté d'Aimer
- CPF Woman'Dō

Composition du Conseil d'administration

Joëlle Devolder, présidente ;
Catherine Lambotte ;
Catherine Buron ;
Marie-Thérèse Nicolas ;
Céline Ghislain ;
Christophe Dubois ;
Isabelle Guébenne ;
Christophe Cocu ;
Chloé Collette.

L'équipe (par ordre d'ancienneté)

Emilie Saey :	1 ETP au poste de directrice depuis avril 2016, en congé maternité depuis novembre 2021.
Lola Clavreul :	1 ETP au poste de plaidoyer politique et communication depuis décembre 2019 (auparavant 0.5 ETP depuis 2018).
Nastasja Izquierdo Prieto :	1 ETP au poste de responsable administrative et logistique depuis novembre 2018.
Alice Macia :	0.5 ETP au poste de chargée de projets en éducation permanente depuis février 2019, et 0.275 ETP en CDD de avril à novembre 2021. Rupture de contrat le 1 ^{er} décembre 2021.
Isabelle Donner :	0.5 ETP au poste de chargée de projets en éducation permanente à partir de janvier 2020.
Victoria Minjauw :	0.6 ETP au poste de chargée de formations EVRAS à partir de novembre 2020.
Naïm Hamzaoui :	1 ETP au poste de responsable des centres bruxellois depuis mars 2021.
Célia Didier :	0.5 ETP au poste de chargée de projets EVRAS depuis novembre 2021.

Coordination interne

Par le biais du pluralisme, la FCPPF souhaite promouvoir et soutenir chez chacun et chacune la sensibilité à la diversité des expériences, des vécus et des opinions. Ainsi, chaque citoyen et citoyenne dispose de clés qui leur donnent accès à la complexité inhérente au fonctionnement de la société, du monde et de l'humanité.

1. Partenariat avec la Ligue des Familles

La FCPPF est toujours aussi proche de la Ligue des Familles à laquelle elle loue ses bureaux ainsi que certains services spécifiques (RH, nettoyage, etc.) qui sont inscrits dans une convention de partenariat.

2. Siège à Namur

Le siège à Namur permet de louer des salles de réunions pour l'AG et les réunions de coordination wallonnes, ainsi que de rencontrer les centres qui le souhaitent sans qu'ils ne doivent se déplacer à Bruxelles.

3. Site internet FCPPF

Le site internet de la FCPPF a été visité plus de 11 900 fois en 2021. Il a été complété en 2021 par un intranet accessible de manière sécurisée à nos membres affiliés. Ce dernier permet de mettre de nombreux documents utiles à disposition des centres : documents généraux concernant la gestion d'une asbl, documents spécifiques aux régions bruxelloise et wallonne, informations diverses, etc.

4. Page Facebook et Instagram FCPPF

Nous relayons toutes nos productions sur Facebook et Instagram. Nous utilisons la page Facebook de la FCPPF pour présenter nos actualités et relayer les actualités belges et des associations partenaires. Cette page compte un peu plus de 1270 abonné-es fin 2021. Notre compte Instagram, pour sa part, nous permet de communiquer sur la vie interne d'équipe de la FCPPF et de présenter nos nouvelles productions. Il a atteint les 570 abonné-es fin 2021.

Education permanente

La FCPPF est agréée en tant qu'organisme d'éducation permanente en axe 3.1. Malgré la complexité de travailler à distance, la qualité des productions de la FCPPF est restée une priorité. Nous avons réalisé 5 outils pédagogiques et avons perpétué la continuité de notre centre de documentation. Nous avons également développé une offre de formation.

1. Les services de 2021

Centre de documentation

Notre centre de documentation est composé de deux parties : une outilhèque et une bibliothèque. Le centre de documentation s'adresse à toute personne en questionnement, à la recherche d'informations ou d'outils pédagogiques en lien avec la vie relationnelle, affective et sexuelle. Si parents et jeunes passent sporadiquement notre porte, notre public-cible concentre plus spécifiquement des professionnel·les du secteur associatif ainsi que de l'enseignement. Nous accueillons sporadiquement des étudiant·es en quête d'ouvrages et d'outils à présenter par exemple lors de la défense de leur travail de fin d'études. En 2021, l'outilhèque a été ouverte sur rendez-vous et dans le strict respect des mesures sanitaires en vigueur. Le fond a été enrichi au fil de l'année par Nastasja, sur différentes thématiques.

Groupe de travail « Animation à distance »

À la suite d'une réunion de coordination avec les CPF et d'un café EVRAS, dans le contexte de la crise Covid, plusieurs CPF ont exprimé le besoin d'être accompagnés et outillés pour pouvoir garder des liens avec le public scolaire qu'ils ne pouvaient plus atteindre en raison d'une part du code rouge appliqué dans l'enseignement et d'autre part en raison du refus de certains établissements d'accueillir des tiers dans leur enceinte. Ayant relevé cet ensemble de besoins, la FCPPF a eu envie de donner vie à ces questionnements en stimulant la participation des animateurs/trices afin qu'ils et elles puissent partager leurs expériences, leurs savoir-faire et également élaborer ensemble des solutions afin de répondre à leurs objectifs d'animation. Ce point de départ a permis l'organisation de plusieurs réunions à distance entre des animateurs/trices de différents CPF pluralistes, avec une question : à minima que peuvent faire les CPF pour maintenir le lien avec les jeunes pendant cette période où les animations ne peuvent pas toujours se faire en présentiel ? Ces réunions ont commencé fin 2020 et se sont poursuivies jusqu'en juin 2021.

5 grands chantiers ont été identifiés en 2021 et menés par les animateur/trices dans le cadre de ce groupe de travail, avec des actions concrètes pour chaque chantier :

- Comment amener du contenu EVRAS sur les réseaux sociaux à destination des jeunes ?
- Comment collaborer avec les écoles avec ou sans plateforme ?
- Communication sur l'ouverture des CPF et ce qu'est un CPF ?
- Comment réaliser des animations en ligne ?
- Partager des ressources

Entre janvier et juin, les réalisations concrètes ont été nombreuses. En voici les principales :

- Organisation d'une formation sur l'usage de zoom pour animer en ligne avec Valérie Watillon (avril) ;
- Formation "Communiquer sur les réseaux sociaux" (Les branchées) fin avril début mai
- Présentation de la plateforme Smartschool par Aurélie, animatrice du CPF Wavre (lors de la réunion du GT de mars)
- Réalisation d'une vidéo en motion design « T'as déjà entendu parler des Centres de planning familial ? » à destination des jeunes (en vue d'une diffusion sur les plateformes scolaires + en animation à distance afin de mieux faire connaître les centres de planning au public scolaire)
- Création d'un groupe Facebook « Evras etcetera » pour favoriser l'échange de bonnes pratiques et de contenu entre animateur/trices
- Compilation de ressources sur le Drive, puis création d'un intranet à destination des animateur/trices (128 membres au moment de la rédaction de ce rapport)
- Rédaction d'un courrier-type à destination des directions d'école

2. Les outils réalisés en 2021

Rouge Culotte



Rouge Culotte est une mallette sur les protections périodiques qui permet d'aborder la thématique des menstruations. Nous encourageons son utilisation en groupe mixte, car nous pensons que beaucoup de personnes sont concernées (de plus ou moins près) par les règles.

Cette mallette inclut un modèle anatomique et un sachet contenant 11 protections menstruelles différentes, ainsi qu'un livret pédagogique.

Ce dernier propose un contenu théorique sur les menstruations et les enjeux sociaux qui y sont liés (tabou, précarité menstruelle, etc.) ainsi que des pistes d'animation.

Objectifs :

- Donner de l'information de base : comment fonctionne le cycle menstruel ? Quelles sont les différentes protections périodiques et comment s'utilisent-elles ? ;

- Construire de nouveaux imaginaires : parler du corps des un·es et des autres permet de rendre visible ce qui peut être vécu ou perçu comme honteux, sale, ou au contraire comme agréable, suscitant de la fierté ou un sentiment de puissance, etc.;
- Créer une culture positive autour des menstruations ;
- Ouvrir une réflexion critique sur l'accessibilité des équipements adaptés dans les lieux collectifs ainsi que sur celle des protections (coût, disponibilité, etc.) et leurs modes de production (composition, respect de l'environnement, des droits humains, etc.)

1001 Valeurs



1001 Valeurs est un jeu de cartes pour aborder les valeurs et permettre une meilleure compréhension et acceptation de soi et des autres. Il a toute sa place dans l'outilthèque EVRAS, aux côtés des cartes Emotions, Besoins, Sensations.

Cet outil s'adresse non seulement aux animateur/trices EVRAS mais également à un large public : professionnel·les de tous secteurs, hommes et femmes, garçons et filles, jeunes et moins jeunes, personnes en situation de handicap, citoyens, ...

Il peut être utilisé seul, en couple, en famille, en classe, en groupe, en équipe de travail, lors d'animations, d'évaluations, de cours d'alphabétisation. Ses modes d'utilisation sont variés en fonction des

objectifs de l'utilisateur ou du groupe.

Objectifs :

- Comprendre la notion de valeur et se doter d'un vocabulaire pour nommer les valeurs ;
- Identifier ses propres valeurs et découvrir comment elles participent à la définition de l'identité de chacun·e ;
- Explorer les avantages de connaître nos propres valeurs ;
- Connaître et comprendre les valeurs des autres et des groupes dans lesquels on évolue (école, famille, travail, etc.);
- Créer du lien dans un groupe en s'associant autour de valeurs communes et distinctes ;
- Utiliser les valeurs comme une boussole, une grille de lecture pour analyser des sujets de société, faire des choix personnels ou collectifs ;
- Sensibiliser au fait d'appartenir à une communauté humaine qui partage des valeurs.

Cartadire



Un outil d'expression de soi
et d'écoute des autres

Cartadire est une transposition améliorée et revue du jeu « Sans tabous ».

Ce jeu de cartes propose une sélection de mots couvrant divers thématiques qui touchent la vie relationnelle, affective et sexuelle et invite les participant·es à s'exprimer et s'écouter, échanger autour de questions soulevées par les termes rencontrés lors de l'animation, créer à partir de mots leur recette du bonheur, de l'amour, etc., parler des expériences personnelles positives ou négatives que les mots leurs évoquent, tester leur connaissance du vocabulaire rencontré et les associations d'idées qui peuvent en découler.

Objectifs :

- Faciliter l'expression sur les sujets qui touchent à la vie relationnelle, affective et sexuelle ;
- Développer les capacités d'écoute, d'empathie et d'expression de soi dans le respect des différences ;
- Développer l'estime de soi et la prise de conscience de ses émotions, désirs et valeurs ;
- Créer du lien par le partage d'expériences ;
- Apprendre par les pairs.

T'as déjà entendu parler des centres de planning familial ?



Cet outil est composé d'une fiche pédagogique qui accompagne le visionnage d'une vidéo de présentation des Centres de Planning Familial et leurs missions et services.

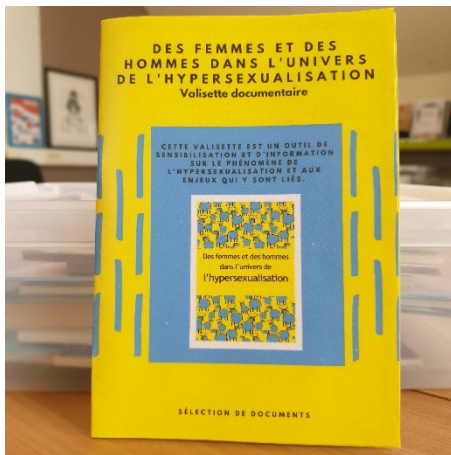
Cette vidéo réalisée en mars 2021 et [visible sur la chaîne youtube de la FCPPE](#) a été pensée pour pouvoir être diffusée sur les plateformes scolaires et les réseaux sociaux, avec pour objectif principal de rappeler aux publics concernés, et en particulier aux jeunes, l'ouverture des CPF, reconnus comme services de première ligne essentiels, durant la période de pandémie.

Objectifs

- Introduire une animation EVRAS;
- Faire émerger les questions, demandes, besoins, situations en lien avec la VRAS qui peuvent concerner les participant·es;
- Soutenir la réflexion sur les relais existants pouvant accueillir et accompagner les personnes touchées par ces mêmes questions, demandes, besoins ou situations;

- Énumérer les types de services et professionnel·les actif·ves dans un CPF et leur fonction, leur rôle et la manière dont ils/elles peuvent prendre en charge l'accompagnement de ces questions, demandes, besoins ou situations;
- Soutenir une réflexion sur les valeurs qui sous-tendent l'approche des CPF;
- Éventuellement, rappeler l'origine des CPF, leur histoire depuis leur création et les revendications qu'ils portent encore aujourd'hui.

Valisette hypersexualisation



Cette Valisette est un outil de sensibilisation et d'information sur le phénomène de l'hypersexualisation et aux enjeux qui y sont liés. La brochure « Des femmes et des hommes dans l'univers de l'hypersexualisation » présente le phénomène de l'hypersexualisation, son ancrage dans notre société ainsi que les conséquences, enjeux et concepts clés qui y sont liés. Elle propose aussi des pistes de réflexion et d'actions.

Pour accompagner et compléter cette lecture, l'équipe de la FCPPF propose une sélection d'outils pédagogiques et de documents le thème de l'hypersexualisation.

Objectifs :

- Apporter des informations : définition et illustration d'une série de concepts tels que la sexualisation, l'hypersexualisation, la sexualisation précoce, les stéréotypes de genre, etc. ;
- Stimuler une prise de conscience de ces phénomènes de société, de leurs implications et influences sur tout un chacun ;
- Favoriser une prise de conscience du contexte médiatique dans lequel nous vivons en vue de déconstruire de manière éclairée les messages qui y sont massivement véhiculés ;
- Inciter et soutenir une réflexion critique sur cette thématique en particulier et, par extension, sur la société de consommation au sens large ;
- Encourager les intervenants socioculturels à mener des activités de sensibilisation et de réflexion sur la thématique de l'hypersexualisation.

Pour plus de détails sur ces productions, veuillez consulter notre rapport d'activités Education Permanente 2021.

2. Formations

Plusieurs formations, organisées par Victoria Minjauw, ont été données avec la collaboration de différent·es intervenant·es et le soutien de plusieurs subsides :

Cycle de 4 formations EVRAS d'une journée, subsidiées par la COCOF

- *Personnes LGBTQIA+ : comprendre l'intersectionnalité et les privilèges pour une animations inclusive et anti-oppressive.*



Cette formation a été donnée en visio les 14-15 janvier 2021 et le 28-29 janvier 2021 en matinée par les expertes Juliette Sanchez-Lambert et Aurélie Mulowa.

- *Contraception masculine et féminine : (re)découverte des dispositifs actuels pour promouvoir l'émancipation et l'équité dans la charge contraceptive.*



Elle a été donnée en visio les 18-19 février 2021 et le 25-26 février 2021 en matinée avec les expert·es Erwan Taverne et Charline Gayault.

- *Infections sexuellement transmissibles : du microbe à l'infection, comment développer la communication brève pour promouvoir les dépistages.*

Elle a été donnée le 23 avril 2021 en visio et le 4 juin 2021 en présentiel à la FCPPF avec l'expert André Vandercam.

- *Interculturalité : (re)connection à l'affectif et au cadre socioculturel des jeunes.*

Elle a eu lieu les 31 mai et 1^{er} juin en présentiel à la FCPPF avec les expertes Zina Hamzaoui et Alicia Arbid.

Formation EVRAS (2 jours) pour les éducateur/rices d'AMO et de SRG agréés, subsidiée par la fédération Wallonie-Bruxelles (EVRAS Jeunesse).

La formation était exclusivement destinée aux éducateur/rices, elle a eu lieu en présentiel le 8 et 15 juin 2021 pour les travailleur-ses d'AMO et le 18 et 25 juin pour les SRG. Elle a été animée par les expert-es André Vandercam et Julie Henriët.

Formation « Les territoires du consentement », subsidiée par Equal Brussels

Cette formation de deux jours a eu lieu les 4 et 5 octobre 2021, et a été donnée par Alice Macia en collaboration avec l'Estime asbl. La deuxième session a dû être annulée.



Formations EVRAS diverses, sur fonds propres

- Formation EVRAS tous publics (4 jours) : les 23, 24, 30 septembre et 1^{er} octobre 2021 avec Julie Henriët et André Vandercam.
- Suite au succès des formations en ligne, nous avons reprogrammé « Personnes LGBTQIA+ » et transformé celle sur la contraception pour se focaliser d'avantage sur la contraception masculine. Elles ont été données aux dates suivantes :
 - « Personnes LGBTQIA+ » les 26 et 28 octobre (en ligne) et le 2 novembre 2021 en présentiel.
 - « Contraception masculine » les 22 et 23 novembre 2021, ainsi que les 29 et 30 novembre 2021 (en ligne uniquement).

3. Présentation et diffusion d'outils pédagogiques

La FCPPF présente de manière régulière ses outils pédagogiques dans des colloques ou des événements externes. Nous avons dû nous adapter aux conditions sanitaires et transposer nos activités en ligne pour la plupart.

Date	Nature de l'évènement
JANV-21	Café EVRAS (Distanciel)
FÉV-11	Matin Outilthèque « Menstruation et puberté » (Distanciel)
MARS-18	Présentation d'outils EVRAS pour les animations en milieu scolaire – Tout public (Distanciel)
AVR-01	Colloque « Parlons Porno : comment parler porno avec les jeunes ? » Organisé par Crible ASBL (distanciel) – Présentation de l'outil « X regards sur le porno » de la FCPPF
AVR-20	Café EVRAS (distanciel)
MAI-18	Matin outilthèque « Mille et une valeurs » (Distanciel)
SEPT-16	Matin Outilthèque « Cartadire » et « T'as déjà entendu parler des centres de planning familial ? » (Distanciel)
SEPT-21	Café EVRAS (Distanciel)
OCT-08	Journée des CPF Pluralistes (Présentiel)
OCT-13 au 16	Salon de l'Éducation au Wex, Marche-En-Famenne (Présentiel)
OCT-19	Salon EVRAS 2021 de la FLCPF (distanciel)

Accompagnement pédagogique

Au départ du centre de documentation, nous recevons de nombreuses demandes de découverte d'outils pédagogiques et de conseils pédagogiques. Par conseil pédagogique, nous entendons une forme d'accompagnement à l'utilisation des supports : comment l'utiliser ? Pourquoi ? Dans quelles circonstances ? Comment l'adapter ? Le simplifier ou au contraire le complexifier ? Nous cadrerons notre accompagnement dans les valeurs de l'éducation permanente et de la promotion de la santé.

Les conseils pédagogiques se déroulent généralement dans nos locaux, en individuel ou en collectif. Nous recevons parfois des équipes entières en quête de nouveauté ou d'inspiration.

Enfin, au niveau de l'accompagnement pédagogique, nous réorientons systématiquement les demandes auxquelles nous ne pouvons pas répondre ou seulement partiellement vers les organismes compétents. En ce sens, la fédération se veut un carrefour d'informations quant aux pratiques et offres de services en lien avec l'EVRAS et les pratiques des CPF.

Les matins de l'outilthèque

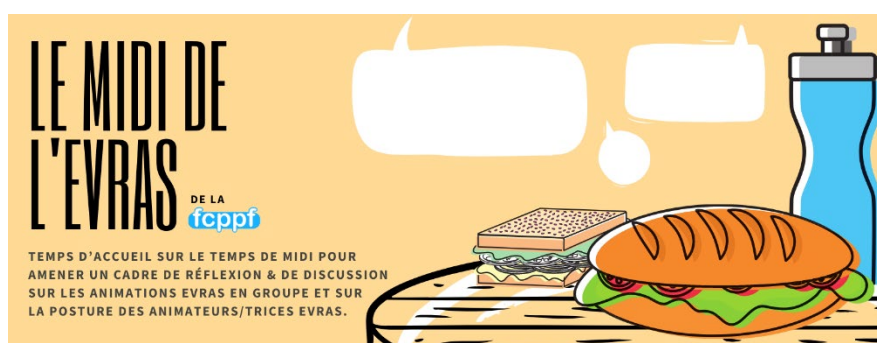
Nous proposons des rencontres pluridisciplinaires autour de thématiques en lien avec la vie relationnelle, affective et sexuelle : les **matins de l'outilthèque**. Ces rencontres sont l'occasion de présenter des nouveautés réalisées par la fédération. Cette année nous avons transposé ces rencontres, qui se faisaient auparavant sur une matinée en présentiel à 1h de présentation en ligne. Si nous regrettons les matinées en présentiel, pour les rencontres que cela favorisait, nous avons constaté que cette version en ligne nous permet de toucher un public beaucoup plus large (73 participant-es en 2019, dont 59 lors de journées d'été, 172 en 2021). En effet, cela facilite les emplois

du temps déjà chargés des animateurs/ices EVRAS, évite les longs déplacements pour venir à Bruxelles, et nous ouvre à un public international francophone.



Midi/Café EVRAS

Nous avons lancé un nouveau concept en 2020 : “le midi de l’EVRAS”, transformé ensuite en “café EVRAS”. Il s’agit d’un moment de rencontre avec un nombre restreint de professionnel·les de l’EVRAS. Nous leur demandons de préparer en amont une question qu’ils/elles souhaitent aborder. Au cours de la rencontre, les participant·es échangent leurs pratiques autour des questions qui sont déposées au centre de la table. Il s’agit de moments d’échange très riches et c’est une formule que nous souhaitons perpétuer. Nous avons aisément pu transformer ce concept en visioconférence et cela a permis de créer des ponts et des liens entre les professionnel·les de différentes régions.



Défense politique

La défense politique des centres concerne principalement les rencontres avec les administrations, les cabinets, les autres fédérations ainsi que la participation à des organes consultatifs.

Crise Covid

Comme en 2020, nous avons été au croisement des chemins entre les CPF, le politique et l'administration. Nous avons continué à suivre les nouvelles mesures politiques et à en informer les CPF. Nous avons soutenu l'importance du maintien de l'ouverture des CPF comme services essentiels de première ligne, ainsi que leur présence dans les écoles pour les animations EVRAS.

Malgré les difficultés liées aux quarantaines du personnel, les CPF ont continué à travailler et à assurer l'accès aux droits sexuels et reproductifs.

En fin d'année nous les avons consulté sur le projet de loi concernant l'obligation vaccinale des soignant-es, projet qui a suscité beaucoup de remous dans le secteur social-santé.

Spécificités fédérales

INAMI :

Cette année, nous avons avec les autres fédérations interpellé l'INAMI afin d'une part de faire connaître des problématiques importantes de rupture de confidentialité via les remboursements mutuelles. D'autre part, nous avons entamé des démarches pour que les centres obtiennent leur propre numéro INAMI et ne dépendent plus de celui de leur médecin.

Pénurie des médecins

La pénurie de médecins n'est pas une spécificité des CPF, mais elle met particulièrement à mal l'accès aux droits sexuels et reproductifs, et notamment l'IVG. Au sein de notre fédération, le CPF d'Uccle a passé plusieurs mois sans trouver de médecin pratiquant l'IVG... Après avoir réfléchi à des dispositifs de mise à disposition de personnel soignant avec les maisons médicales ; après avoir fait connaître les centres de planning et rédigé un plaidoyer pour la médecine sociale auprès des universités de médecine ; nous avons réuni les fédérations de CPF et le Conseil Fédéral des sages-femmes de Belgique, et nous avons rencontré le cabinet Vandembroucke. Notre idée est d'étendre les compétences des sages-femmes, afin qu'elles puissent assurer certaines consultations médicales en CPF. Cette négociation est toujours en cours à l'heure d'écrire ce rapport.

Contraception d'urgence

Nous avons à nouveau interpellé les pouvoirs publics sur la nécessité d'autoriser la libre distribution de la pilule d'urgence en centre de planning familial. Un courrier a été rédigé à ce titre par les quatre fédérations. Il a été envoyé au cabinet Morreale qui devait le transmettre au cabinet Vandembroucke. Nous avons également préparé une présentation pour le Comité d'avis pour l'Egalité des chances entre les femmes et les hommes du Sénat qui souhaitait tenir des auditions sur la question de la dispensation de la contraception d'urgence par des professionnel·les non-médicales. Cette présentation s'est tenue le 13 décembre et nous y avons été représenté-es par la FCPF-FPS et la FLCPF.

Réforme des soins psychologiques de première ligne

Suite à l'explosion des besoins de la population en matière de soins psychologiques dont la crise sanitaire est en grande partie responsable, les autorités fédérales ont proposé une nouvelle réforme de la santé mentale de première ligne. C'est réforme propose à des psychologues indépendants de réaliser des consultations en étant mieux rétribuées en échange d'un suivi médical et administratif des citoyens bien particulier. Les patients quant à eux se voient proposer jusqu'à 20 consultations par an à moindre prix avant que le prix ne remonte. Ces prix très avantageux ne sont accessibles qu'en ayant des consultations avec un indépendant qui rentre dans la convention et en suivant la procédure, lourde pour les plus précaires.

Après mûres réflexions, nous avons décidé de ne pas nous engager dans cette nouvelle réforme qui selon nous, ne faisait que rajouter une nouvelle procédure de prise en charge psychologique en plus de celle déjà présente dans nos services. Nous ne voulions pas différencier nos usagers en fonction de leur situation et de leur capacité ou non à bénéficier de cette réforme.

Si le financement est alléchant, la procédure est tout de même questionnable en de nombreux points (sécurité des données personnelles, procédures lourdes, rigidité, différenciation des patient·es, différenciation entre les professionnel·les,...). Si cette réforme venait à être modifiée, nous ne manquerions pas de reconsidérer notre engagement.

Réforme du code pénal sexuel

Nous avons suivi les différentes étapes de la réforme du code pénal afin de nous assurer que cette réforme répondait effectivement aux demandes et préoccupations de nos centres et des valeurs que nous portons, en tant qu'association féministe militante. Nous avons relu les propositions de texte avec l'éclairage de Claire Hugon, parlementaire écolo travaillant sur la réforme qui nous a fait profiter de ses analyses politiques et légales. Lorsque la réforme a finalement été votée, fin mars 2022, nous avons rédigé un résumé à destination des centres afin de les informer des changements principaux induits par ce nouveau texte.

Spécificités bruxelloises

Réunions de coordination pluralistes

En 2020, avec la crise Covid, nous nous sommes réuni·es beaucoup plus régulièrement (toutes les 3 semaines / un mois). En 2021, nous avons repris notre calendrier habituel et nous nous sommes réunis à peu près tous les deux mois. La visioconférence a facilité l'organisation de ces réunions qui étaient plus courtes et allaient droit au but. Ces réunions ont été des moments importants de partage d'expérience des coordinatrices et directrices face au flou des mesures prises par nos gouvernements.

En effet, ces moments de réunion sont autant d'espaces de parole pour les coordinatrices et directrices pour qu'elles puissent nous partager la réalité de leur terrain, les problèmes éventuels ou les interrogations qui se présentent. C'est aussi ces espaces qui nous permettent de transmettre une série d'informations aux centres : des nouveautés en matière législative et politique (décret, règle sanitaire, etc.), jusqu'à des propositions de formation et de partenariat issues du secteur, en passant par des informations telles que des spécificités liées à la législation sociale et à la gestion des centres.

Comité d'Accompagnement EVRAS

La FCPPF fait partie du Comité d'Accompagnement EVRAS avec la FLCPF, le cabinet et l'administration COCOF. En 2020 et 2021, la COCOF a repris à sa charge la gestion administrative de l'enveloppe EVRAS. Ces réunions ont pour but de poursuivre la généralisation de l'EVRAS à Bruxelles, d'octroyer les enveloppes EVRAS aux différents centres de planning familial sur Bruxelles, ainsi que de faire le suivi des différents projets de l'année 2021 en EVRAS. Le Comité d'Accompagnement s'est réuni :

- Le 20 janvier 2021 ;
- Le 2 juin 2021 ;
- Le 17 novembre 2021

Dans le cadre de ce Comité, la FCPPF a été impliquée dans plusieurs projets EVRAS au cours de l'année 2021.

- La FCPPF participe à l'accompagnement de l'étude économique sur le coût de la généralisation de l'EVRAS ainsi qu'à sa diffusion.
- La FCPPF a rejoint le projet des stratégies concertées EVRAS et la création d'un guide des contenus pour les professionnels de l'EVRAS

Conseil consultatif bruxellois

La FCPPF est représentée au conseil consultatif bruxellois depuis janvier 2017. Le mandat est à la fédération laïque, mais Karim Majoros a donné sa démission en quittant la FLCPF. Nous sommes en attente d'un nouveau mandat pour 2022.

Inter-Fédération Ambulatoire

La FCPPF participe aux réunions de l'Inter Fédération Ambulatoire. L'IFA est un lieu qui rassemble des représentants des différents secteurs du social-santé en Région bruxelloise dans le but d'échanger de l'information, de se concerter sur d'éventuelles actions en commun. Nous nous réunissons tous les mois.

Réforme du décret ambulatoire

Les Ministres Maron et Trachte souhaitent avancer sur la réforme du décret ambulatoire mais étant donné la crise Covid, ce dossier n'a pas connu de grandes avancées. Au cours de l'année 2021, les pouvoirs subsidiaires ont organisé des états généraux des secteurs du social-santé. Un grand nombre d'expert-es, d'associations, de collectifs ont été appelé à investir des groupes de travail afin d'y produire un rapport qui servira de base à la création d'un PSSI, un plan social-santé intégré dans lequel devrait s'inscrire le futur décret ambulatoire. Ces groupes de travail ont eu lieu, ils ont rendu leur rapport respectif, reste à attendre de voir ce qu'il en sera fait.

Accord Non-Marchand bruxellois

Après de longs mois de travail, de concertations et de négociations, les différents gouvernements bruxellois (RBC, Cocof, Cocom) et les partenaires sociaux, syndicats et employeurs, se sont mis d'accord sur les termes d'un accord relatif au secteur non-marchand bruxellois pour les années 2021-2024. Ce nouveau texte comporte des mesures visant à améliorer les conditions de travail des travailleurs et l'attractivité du secteur tout en permettant une diminution progressive du temps de travail au profit d'une embauche compensatoire.

Jade

En 2021, en partenariat avec la FLCPF et certains services de santé mentale, nous avons mis en place un comité restreint chargé de récolter les demandes de développement du logiciel, de les prioriser et de suivre ces développements. Ce comité est constitué d'un-e représentant-e de chaque fédération impliquée et d'un collaborateur d'Axel, la société du logiciel JADE.

Depuis la création de ce comité, le logiciel JADE reprend des couleurs et s'adapte de plus en plus aux exigences des acteurs de terrain. Les heures de développement qui nous sont allouées sont correctement utilisées en consensus à les besoins du terrain. L'information est mieux transmise, les contacts avec la société de JADE sont facilités et les problèmes plus rapidement résolus.

Réforme de l'arrêté COCOM

De janvier à juillet 2021, suite à l'intégration du centre planning Woman'dō au sein de la FCPPF, un long travail de révision de l'arrêté encadrant les activités des centres de planning familial COCOM a été effectué avec la FLCPF, la FPS-FCPF, Iriscare et le cabinet Trachte. Un texte actualisé plus souple et plus en phase avec la réalité du terrain notamment en matière d'EVRAS a été écrit en prenant en considération la nouvelle étude sur le coût de la généralisation de l'EVRAS. En effet, les centres seront mieux subventionnés pour leurs animations EVRAS. Cela permettra d'assurer la qualité des interventions scolaires et extra-scolaires ainsi la pérennité des emplois dans ce domaine.

Spécificités wallonnes

Réunion de coordination en région wallonne

Les coordinatrices wallonnes se réunissent habituellement tous les trois mois à Namur. Au cours de ces réunions sont transmises une série d'informations : des nouveautés en matière législative et politique (décret, etc.), jusqu'à des propositions de formation et de partenariat issues du secteur, en passant par des informations logistiques telles que des spécificités liées à la législation sociale et à la bonne gestion des centres. C'est l'occasion de faire un retour de vive voix sur ce qui est échangé lors des réunions avec l'AVIQ ou le cabinet, mais c'est également un temps qui peut être mis à profit par les centres pour faire des échanges de bonnes pratiques.

Cette année, comme l'année passée les réunions de coordination n'ont pas pu avoir lieu en présentiel. Comme pour les centres bruxellois, l'organisation en visioconférence de ces réunions a permis de limiter les déplacements (parfois longs !) des centres, et donc d'en organiser davantage afin de répondre aux nombreuses questions concernant les mesures prises par le gouvernement, les pouvoirs subsidiaires ou l'AVIQ pendant la crise Covid.

Amélioration du cadre légal et réglementaire

En fin d'année a débuté une refonte du cadre légal et réglementaire des CPF wallons. Ce travail est organisé en concertation avec le cabinet Morreale, l'AVIQ et les quatre fédérations de CPF. Il vise à éclaircir et améliorer certains points du décret et de l'arrêté relatif aux activités des CPF en région wallonne. Ce travail sera poursuivi en 2022. Il est organisé de manière méthodique : les articles du décret et de l'arrêté ont été répartis en plusieurs groupes de travail. Chacun fait l'objet d'une discussion entre l'AVIQ et les fédérations. Après consultation et validation des propositions de modification par les centres, ces dernières sont entérinées par un copil composé de représentantes des fédérations, de l'AVIQ et du cabinet Morreale.

Fonction de coordination

L'année 2021 a été également l'occasion d'un travail en profondeur sur la fonction de coordination. Cette fonction n'est ni reconnue ni financée dans le décret wallon. Les quatre fédérations ont travaillé main dans la main pour délivrer une analyse détaillée et une proposition de budget au cabinet Morreale. A l'heure où nous rédigeons ce rapport, nous sommes dans l'attente d'une réponse du cabinet sur le montant du financement qui devrait être dégagé avant la fin de la législature pour ce poste de responsable de la gestion journalière.

Accords du non-marchand

La FCPPF, via la FASS, a transmis à l'UNIPSO une compilation des remarques des centres concernant les négociations en cours sur les accords du non-marchand (Budget : 260 millions € : 100 millions IFIC secteurs transféré + ~110 millions € privé + ~50 millions € public). Nous avons en particulier insisté sur la nécessité de financer les fonctions de coordination ainsi que les fonctions administratives de support. Nous avons également demandé le financement des fédérations sectorielles et d'employeurs, afin de leur permettre d'assumer correctement leur rôle dans le dialogue au sein de la concertation sociale et avec les autorités publiques.

Les accords du non-marchands wallons ont abouti à la toute fin de 2021 à trois mesures en CP332 : revalorisation des barèmes, refinancement des PFA et financement des RTT.

Réforme APE

La FCPPF a suivi avec attention le projet de réforme des APE, abandonné début 2019 et repris courant 2020. Les APE concernant un nombre élevé d'ETP en CPF, nous avons continué notre veille et notre accompagnement des CPF dans la compréhension de cette réforme. Nous avons participé au groupe de travail APE de la FASS afin de pouvoir appuyer la concertation politique entre l'UNIPSO et le cabinet. Nos centres ont pu bénéficier de l'appui précieux de la FASS dans la compréhension des mécanismes complexes de cette réforme.

Dans le cadre de la réforme APE, nous avons souligné l'importance de compenser les pertes qui pourraient être subies par les employeurs. Enfin, nous avons demandé des mesures visant à améliorer le travail informatique, notamment via du matériel et des équipements adéquats.

Soutien aux centres

Le soutien aux centres par rapport au Covid a été évoqué dans la section ci-dessus.

Tout au long de l'année, les permanent·es de la FCPPF s'attèlent à répondre au mieux aux demandes des centres concernant une variété de sujets tels que les nouveautés en matière de législation sociale (CTT, CP, RT, ROI) et/ou les documents législatifs en lien avec le secteur (arrêtés, décrets, circulaires, etc.)

En 2021, nous avons rédigé un « Petit manuel de gestion des CPF » (une version pour les centres bruxellois, une version pour les wallons) pour répondre facilement à un grand nombre de questions concernant la gestion journalière des CPF. La version numérique de ce guide a été envoyée à l'ensemble de nos CPF, ce qui a permis notamment d'appuyer les nouvelles coordinatrices dans leur prise de fonction.

Nous avons également mis en place un espace intranet, accessible à tous nos centres affiliés. Sur cet intranet se trouve une partie dédiée à la gestion des CPF, puis deux parties spécifiques pour Bruxelles et la région wallonne. C'est une façon de mettre facilement à disposition de nos membres des documents et informations importantes.

Soutien logistique

Préservatifs et tests de grossesse

La FCPPF continue de fournir les centres en préservatifs internes et externes, pilules du lendemain et tests de grossesse.

UCM

Les centres affiliés à la FCPPF profitent de tarifs avantageux auprès d'UCM Charleroi.

Le site internet Loveattitude

Le processus d'évaluation mis en place depuis fin 2019 a permis de repartir sur des bases plus saines avec les autres fédérations. Il a notamment ouvert une réflexion sur la gouvernance qui a abouti fin 2021 aux prémices d'une convention de collaboration, avec l'idée de produire ensemble une campagne à partir de 2023. Pour ce faire, une demande de subside devra être rentrée en 2022 auprès des pouvoirs subsidiaires.

Le site internet Evras.be

Le site internet Evras.be est en ligne depuis novembre 2016. Ce site est le résultat d'un partenariat avec la FLCPF et O'YES. En 2021, avec la collaboration de la FAPEO et de la FLCPF, nous avons conçu une section destinée aux parents, qui reprend les principales questions qu'on peut se poser en tant que parent par rapport à l'EVRAS scolaire. Cette section parent est en lien avec la campagne EVRAS qui fera son apparition au printemps 2022, campagne également conçue en partenariat avec la FLCPF.

Le site internet Moncontraceptif.be

En 2021, nous avons procédé avec O'yes et la FLCPF à une mise à jour des contenus du site. Nous en avons profité pour introduire un langage inclusif, ainsi que des informations sur les contraceptions dites masculines, en particulier les contraceptions thermiques.

Journée pluraliste 2021

Le 8 octobre 2021, nous avons rassemblé les équipes de nos centres affiliés pour réfléchir ensemble au plaidoyer politique de la FCPPF. Dans une ambiance festive et ensoleillée, nous avons animé plusieurs ateliers au cours de la journée, afin de définir les thématiques sur lesquelles les CPF souhaitent voir la FCPPF s'engager pour les années à venir.

Il s'agissait tout d'abord pour la fédération de savoir comment se positionner pour le plaidoyer politique. Les centres ont clairement exprimé le fait que la FCPPF doit représenter les positions de ses membres : elle n'est pas autonome ni dans son choix de thématiques, ni dans les orientations que prend le plaidoyer.

Nous avons ensuite interrogé les participant-es sur les modes de consultation des centres, afin que nous puissions être le plus efficace possible dans le recueil de leurs avis, envies et besoins.

Dans un troisième temps, nous avons organisé un vote sur les thématiques à prendre en charge pour les trois années à venir. Les thématiques qui ont été choisies sont les suivantes :

- Violences gynécologiques et obstétricales
- Contraception masculine
- Violences faites aux femmes
- EVRAS dans les universités et hautes écoles
- Publics en exil

Enfin, nous avons proposé une discussion sur la façon d'organiser la semaine des plannings (fin septembre).

Tout ce qui a été élaboré au cours de cette journée a ensuite été avalisée par une AG extraordinaire le 9 décembre 2021.

La fédération se réjouit des clarifications établies par les CPF et leurs équipes lors de ces deux journées.



Relations avec le secteur non-marchand

En tant que Fédération, nous sommes à la croisée des intervenant-es : le monde politique avec ses cabinets, administrations et organes consultatifs, le monde de la concertation employeur-syndicat, les centres de planning familial et le public bénéficiaire de leurs services. Nous remontons les constats de terrain, nous transmettons les changements politiques vers le terrain et militons sur certains sujets en lien avec la santé sexuelle et reproductive et les droits des hommes et des femmes à vivre leur sexualité de manière épanouissante.

Être présent-es au sein de plateformes associatives nous permet d'alimenter les réflexions depuis et de par notre perspective pluraliste. En cela nous respectons une philosophie de travail qui se veut

intersectorielle et pluridisciplinaire. C'est également une manière d'être reconnues dans nos actions d'éducation permanente et d'expertise par rapport à l'EVRAS. Enfin, nous rencontrons et prenons connaissance du paysage associatif global, de ce qui existe et se fait ailleurs. Cette représentation est d'autant plus nécessaire que le millefeuille politique belge multiplie les initiatives de terrain.

FASS – Fédérations des associations du Social et de Santé

La FCPPF fait partie du CA de la FASS qui a lieu tous les 2deux mois à Bruxelles ou en région wallonne. La FCPPF y partage les dernières nouvelles du secteur avec les autres fédérations présentes dont notamment les dernières actualités concernant la CP 332, commission paritaire des CPF. En 2021, la FCPPF a participé au groupe de travail sur la réforme APE ainsi qu'aux discussions relatives aux ANM bruxellois et wallons. En fin d'année, le CA de la FASS a été le lieu d'une vaste discussion sur les enjeux liés à une potentielle future sur l'obligation vaccinale des soignant-es.

La FASS est au quotidien un soutien précieux pour toutes les informations qu'elle analyse minutieusement avant de les transmettre à ses membres.

Abortion Right

Depuis sa création, la FCPPF participe à la Plateforme bicommunautaire pour le droit à l'avortement. Cette plateforme a été très active en 2019, apportant son soutien aux partis qui ont déposé une nouvelle proposition de loi sur l'IVG. Dans l'optique de cette nouvelle loi, elle a également réfléchi à l'opérationnalisation sur le terrain en cas d'allongement des délais pour réaliser une IVG. En 2020, après quatre renvois au Conseil constitutionnel, le projet de loi pour l'amélioration de la loi IVG a été mis aux oubliettes, troqué contre la formation d'un gouvernement fédéral.

En 2021, malgré des contacts réguliers avec des parlementaires, nous avons eu relativement peu de nouvelles de la commission justice qui doit mettre en place un processus d'évaluation de la loi de 2018.

Nous avons fait un appel à témoignages de femmes ayant avorté hors délai. Cet appel à témoignages, traduit en plusieurs langues, a été relayé via les CPF et d'autres asbl. A partir des réponses obtenues, nous avons travaillé avec un journaliste qui a publié un long article dans Alter Echos (octobre 2021).

La FCPPF a représenté la plateforme Abortion Right lors de la projection du film *Fly so Far* dans le cadre du Festival des Libertés. Ce film relate le parcours d'une femme Salvadorienne, Teodora Vasquez, condamnée à 30 ans de prison après avoir fait une fausse couche. Le Salvador est un des pays aux lois les plus restrictives concernant l'avortement. L'occasion de mettre en perspective les lois de différents pays dans le monde, avec leurs grandes avancées... ou leurs grands retours en arrière !

Plateforme EVRAS

La Plateforme EVRAS est composée des 4 fédérations de planning familial et d'autres acteurs représentatifs de l'EVRAS. Malgré une année au ralenti, nous avons tout de même réussi à nous rassembler et à réécrire un protocole d'accord EVRAS. Nous avons continué à faire du plaidoyer politique auprès des ministres et député-es tout au long de l'année. En fin d'année 2021, la Plateforme a travaillé sur la question de la labellisation des acteurs de l'EVRAS. Nous avons obtenu que dans le cas où la labellisation deviendrait obligatoire, elle serait automatique (et renouvelée automatiquement) pour l'ensemble des CPF.

Stratégies concertées EVRAS

La FCPPF fait partie des « Stratégies Concertées EVRAS » (SC-EVRAS). L'objectif final de ces SC-EVRAS est d'aboutir à une généralisation effective de l'EVRAS. Elles rassemblent des organismes couples représentant les acteurs internes et externes à l'école qui s'occupent de l'EVRAS : la Commission d'avis des PSE, le Conseil Supérieur des CPMS, les cinq Pouvoirs Organisateurs, les quatre Fédérations de Centres de Planning Familial, les deux Fédérations de parents d'élèves, le Délégué Général des Droits de l'enfant, les Organisations de Jeunesse ou encore le Centre d'Action Laïque.

Cette année, nous avons notamment participé à une réunion afin de conceptualiser les ateliers de découverte du Guide des contenus EVRAS : comment faire en sorte que les personnes présentes à l'atelier de présentation puissent s'approprier le guide, le comprendre, le manipuler.

Conclusion et perspectives

Comme toujours, il est difficile de compiler l'étendue de l'action de la Fédération des Centres Pluralistes de Planning Familial en quelques pages et de rendre compte de l'activité d'une équipe très dynamique !

L'année 2021 a été chargée en rebondissements, mais nous avons fait preuve d'une grande adaptabilité, et d'ingéniosité face aux différentes vagues de la crise Covid. Nous avons organisé notre travail de manière à solidifier nos liens avec nos centres affiliés. La journée pluraliste 2021 a ainsi été un moment d'une grande richesse : elle nous a permis de clarifier nos objectifs en matière de plaidoyer politique, mais aussi de passer du temps avec les équipes des centres, ce que nous n'avions pu faire depuis l'automne 2019. Cette journée a également renforcé l'identité de la fédération, qui doit avant toute chose représenter ses membres et donc être à leur écoute. Nous allons vers 2022, avec un programme riche en projets, et avec l'envie de collaborer toujours plus avec nos centres affiliés.

Du côté de l'éducation permanente, nous avons réussi à élaborer des outils d'une grande qualité malgré les difficultés inhérentes à la crise sanitaire et au télétravail. Notre outilthèque est toujours lieu précieux de ressources pour nos visiteurs/euses, et nous sommes ravi-es d'avoir pu maintenir la plupart de nos formations. Nous avons hâte de poursuivre ce travail en 2022, et l'équipe foisonne déjà d'idées et de projets.

A bientôt,

L'équipe de la FCPPF